Délibération n°2025-114

Envoyé en préfecture le 07/01/2026
Reçu en préfecture le 07/01/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20251208-2025_114_BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du lundi 8 décembre 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît MICHOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Étaient présents : Benoit MICHOT (pouvoir de Sophie PHELION), Florence MOREL, Michel ADKINS, Laura LEBLANC (pouvoir d'Alexandre LEFRANCOIS), Karine DUPAYS, Michel DEMAY, Carlos BLANCO, Serge GESBERT, Andreas EHBRECHT, Jean-Luc PAUL, Anne-Sophie DESCORMIERS, Fatou SY (pouvoir de Delphine DUJARDIN), Caroline ROUSSIASSE, Faustine JINCQ, Fabrice LEFRANCOIS
Absents : Mr LEFRANCOIS Alexandre**,** Mme Sophie PHELION, Mme Delphine DUJARDIN, Mr SIMON Anthony
Secrétaire de séance : Karine DUPAYS

Del 2025-114 : Végétalisation de la Cour d'Ecole : Entreprise IDVERDE : Avenant

Mme MOREL Florence présente au Conseil Municipal, un avenant pour le marché de l'entreprise IDVERDE dans le cadre des travaux de végétalisation de la cour d'école.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les points suivants :

Travaux en moins-value :

- Puits d'infiltration (moins 5 unités)
- Drainage (moins 30ml)

Travaux en plus-value :

- Démolition et reprise d'un pilier en pierre maçonnée pour fixation d'un poteau de la pergola (forfait)
- Mise en place de copeaux de bois (250 m²)
- Regard 40x40 (4 unités)
- Modification de la pergola (forfait)
- Remplacement volige béton avec volige acier galva (forfait)
- Protection massif (forfait)

Pour les 8 points détaillés ci-dessus, le montant total de l'avenant en plus-value est de 5 224.75 € hors taxes (6 269.70 € toutes taxes comprises).

Montant de base hors taxes :	153 385.71 €
Montant de l'avenant 1 hors taxes :	5 224.75 €
Montant total du lot hors taxes :	158 610.46 €

Soit une augmentation de + 3.41 %

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

Envoyé en préfecture le 07/01/2026
Reçu en préfecture le 07/01/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20251208-2025_114_BIS-DE

- Accepte l'avenant présenté par l'entreprise IDVERDE pour la somme de 3 224,75 €.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 8 décembre 2025
Le Maire, Benoit MICHOT

